

AdventureSmart



Informez-vous et allez dehors!

S.O.S.

CHOISIR LE BON DISPOSITIF D'ALERTE

COMMENT ALERTER LE SYSTÈME
DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE
POUR QUE L'ON VOUS VIENNE EN AIDE



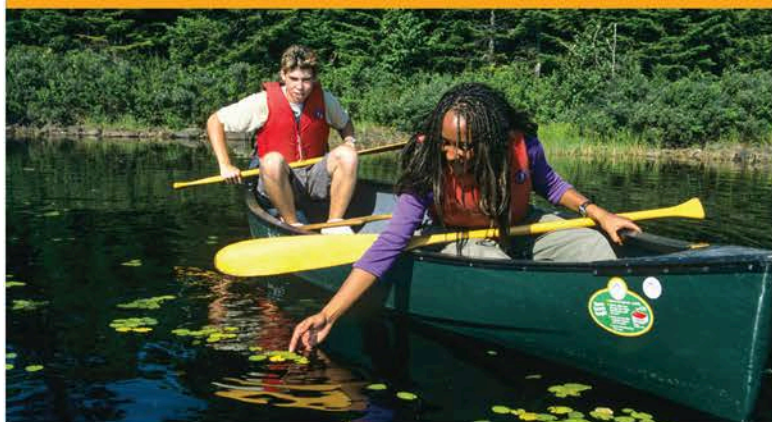
 Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

CETTE HISTOIRE EST BIEN CONNUE : UN GROUPE DE PASSIONNÉS DU PLEIN AIR ENTREPRENNENT UNE RANDONNÉE D'UN JOUR, MAIS ELLE NE SE PASSE PAS TOUT À FAIT COMME PRÉVU. VICTIMES D'INTEMPÉRIES OU DE BLESSURES OU TOUT SIMPLEMENT PERDUS, LES RANDONNEURS ONT LA MAUVAISE SURPRISE D'APPRENDRE, LORSQU'ILS ALLUMENT LEUR ÉQUIPEMENT, QU'ILS N'ONT PAS DE SIGNAL ET PAS DE MOYEN D'APPELER AU SECOURS.

CELA POURRAIT-IL VOUS ARRIVER?

EN FAIT, CELA POURRAIT ARRIVER À N'IMPORTE QUI.



SOURCE : PARCS CANADA

Malgré tous les préparatifs, les situations de détresse peuvent se produire. Laissez donc un « plan de randonnée » à une personne responsable qui pourrait alerter les autorités de recherche et de sauvetage (R-S) si vous ne rentrez pas à l'heure prévue.

Les chances de vous en tirer sain et sauf sont plus élevées si l'appel au secours est lancé immédiatement. Dans votre trousse de survie, vous devez absolument avoir un appareil permettant d'appeler ou d'alerter les ressources en cas d'urgence. Quel que soit l'appareil que vous choisissez, il doit être compatible avec l'activité que vous entreprenez et la région dans laquelle vous vous trouvez. Soyez conscients des capacités et des limites de l'équipement que vous envisagez d'utiliser pour augmenter vos chances de survie.

Ce dépliant donne un bref aperçu des diverses technologies que l'on utilise normalement pour appeler ou alerter les autorités R-S, et il présente quelques aspects à prendre en considération lorsque vous faites votre choix. En fait, pour la majorité des gens, une combinaison de technologies constitue la meilleure solution.

L'appareil que vous choisissez pour lancer votre appel au secours doit pouvoir faire ce que vous voulez qu'il fasse et au moment où vous en avez le plus besoin.

Renseignez vous et prenez le temps de lire les spécifications techniques ainsi que les ententes et les points de service des appareils que vous envisagez d'acheter.

Sachez que chaque appareil a ses forces et ses limites et que vous devez vous poser la question suivante :

« Quels appareils ou services répondent le mieux à mes besoins? »

Pensez à l'endroit où vous irez et la durée de votre excursion. La durée des piles, la robustesse, la proximité des tours de téléphonie cellulaire, la capacité de couverture des satellites, l'emplacement et le type d'activité sont également des facteurs clés dont il faut tenir compte.

Dispositifs de communication

Les téléphones cellulaires et satellites représentent un moyen direct et très efficace de communiquer en situation de détresse. Ils permettent une communication rapide et un dialogue avec les secours. Il est parfois possible d'envoyer des textos à partir d'un téléphone cellulaire même lorsque les services téléphoniques ne fonctionnent pas. Il est important de noter cependant qu'il est impossible d'accéder au service « 911 » à partir des téléphones satellites. Dans certaines régions du Canada, il est également impossible d'accéder au service 911





à partir de téléphones cellulaires ou conventionnels. Il faut donc avoir à portée de la main le numéro de téléphone direct des autorités de recherche et de sauvetage.

La zone dans laquelle vous vous trouvez est-elle couverte par un réseau cellulaire? En dehors des zones urbaines, la couverture des réseaux de téléphonie cellulaire est parfois restreinte aux corridors routiers et peut être réduite par des obstacles physiques qui bloquent le signal.

Les téléphones satellites sont généralement plus robustes que les téléphones cellulaires. Cependant, pour utiliser un téléphone satellite, l'utilisateur doit se trouver à l'extérieur ou dans un endroit où la vue du ciel est dégagée.

Les températures extrêmes, l'humidité et les fonctions du téléphone peuvent réduire considérablement la durée des piles. Garder le téléphone et les piles supplémentaires au chaud et au sec en les plaçant dans un contenant imperméable et en les gardant sur soi enfouis sous des épaisseurs de vêtements extérieurs.

Dispositifs d'alerte : balises de détresse 406 MHz :

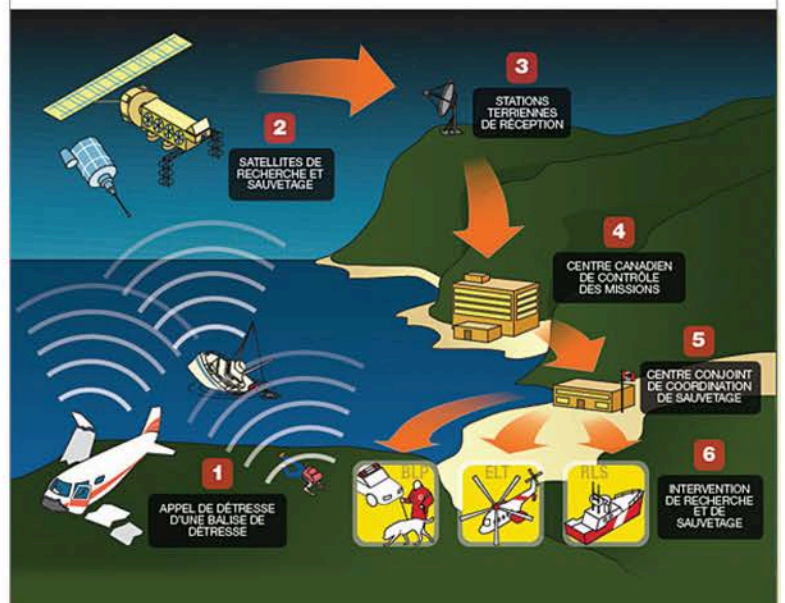
Où qu'elle soit dans le monde, une fois activée, la balise de détresse de 406 MHz transmet un signal de détresse, par l'intermédiaire d'un système de satellites international (Cospas-Sarsat), qui alerte directement les autorités de recherche et de sauvetage.

À part le coût initial de l'achat d'une balise d'urgence 406 MHz, il n'y a AUCUN frais d'inscription pour la surveillance Cospas-Sarsat, et aucun frais d'inscription auprès du Registre canadien des balises. Lorsqu'une balise est inscrite auprès du Registre canadien des balises (www.cbr-rcb.ca), les autorités de R-S connaissent l'identité de la personne en détresse en plus de son emplacement.



Il y a trois types de balises de détresse Cospas-Sarsat, chacune ayant été conçue pour un besoin en particulier : les émetteurs de localisation d'urgence (ELT) pour les besoins de l'aviation, les radiobalises de localisation des sinistres (EPIRB) pour les besoins maritimes, et les balises de localisation personnelle (BLP) pour les besoins personnels.

Les BLP sont spécialement conçues pour être légères, portatives et résistantes aux intempéries. Elles s'activent manuellement en utilisant une procédure simple en deux étapes pour éviter les activations accidentelles. Ces appareils sont d'abord destinés aux personnes qui travaillent ou se divertissent sur des terrains ou des eaux intérieures (comme la randonnée, le canotage). Certains pilotes et marins utilisent aussi les BLP à bord des aéronefs et des bateaux comme appareils d'alerte personnels en cas de détresse. Les pilotes et les marins qui portent des BLP devraient l'indiquer dans le Registre canadien des balises, afin de veiller à ce que l'intervention de recherche et sauvetage appropriée soit bien coordonnée.



Appareils alternatifs de notification par satellites

Il existe nombre d'autres technologies commerciales axées sur les satellites qui comprennent une fonction de signalement des urgences. Plusieurs sont conçues d'abord pour localiser ou surveiller la situation de personnes, de vaisseaux, d'aéronefs ou de véhicules, et munies d'un système d'alerte en cas de détresse fourni comme capacité secondaire.

La majorité de ces appareils obtiennent puis relaient leur position GPS grâce à un système de satellites commercial. De nombreux appareils permettent aussi d'envoyer ces rapports de localisation périodiques GPS à un serveur de données, essentiellement en créant un « fil d'Ariane électronique » qui peut être surveillé à distance grâce à Internet ou une messagerie électronique.

En plus du coût d'achat de ces dispositifs, le fournisseur de système facture habituellement des frais d'inscription pour l'accès aux satellites, la diffusion des données inhérentes et les services d'alerte. Quand une alerte d'urgence est transmise, un fournisseur de service commercial se charge de communiquer avec les responsables des opérations de R-S au nom du client.

À mesure que les technologies d'alerte en matière de recherche et de sauvetage sur le marché continuent de se perfectionner et leur nombre de croître, la confusion aussi s'installe à l'égard de la capacité et des contraintes des divers dispositifs de sécurité, notamment ceux qui utilisent également le terme « balise ».

Appareils de recherche des victimes d'avalanche

Les appareils de recherche des victimes d'avalanche (ARVA) constituent des dispositifs de sécurité importants, mais ils ne sont pas des balises de détresse. En sonnant le ralliement au signal transmis par un ARVA, ceux qui sont ensevelis ont des chances d'être retrouvés et dégagés, avant de manquer d'air. Il ne faut pas confondre les ARVA avec les balises 406 MHz comme les BLP ou tout autre dispositif de localisation actuellement en vente sur le marché. Ces appareils ne peuvent être détectés par les satellites Cospas-Sarsat ou les aéronefs de survol, ni même être entendus par l'oreille humaine.

Radios et balises des Service radio familial (SRF) et Service radio général mobile (SRGM)

L'utilisation de ces radios portatives est très répandue puisqu'elles offrent un moyen facile et efficace de maintenir des communications à courte portée entre les membres d'un



même groupe. Toutefois, les fréquences SRF et SRGM ne sont pas partout surveillées par le personnel des services d'urgence. Vous ne devriez pas compter sur celles-ci comme dispositif de communication en cas d'urgence.

Dispositifs maritimes de localisation des survivants (DMLS)

Les dispositifs maritimes de localisation des survivants, ou DMLS, sont des balises à courte portée plus couramment utilisées par le personnel travaillant sur les navires ou sur les plates-formes pétrolières et gazières en mer. Ce sont des balises compactes portées sur un gilet de sauvetage ou un ensemble de flottaison, et elles peuvent être activées manuellement ou au contact de l'eau. Transmettant un signal radio de faible puissance (p. ex., 121,5 MHz), les DMLS sont conçus pour le radioralliement à courte portée. Souvent appelées balises « un homme à la mer », elles aident à localiser une personne qui est tombée à la mer, ce qui est particulièrement utile durant des opérations de sauvetage en grosse mer ou la nuit. Toutefois, les DMLS ne sont pas conçus ou prévus pour être des dispositifs d'alerte de détresse primaires, non plus qu'ils permettent de respecter les normes minimales pour une BLP ou une EPIRB Cospas-Sarsat.

**VOUS VOULEZ
EN APPRENDRE
DAVANTAGE?**



**CONSULTEZ LE SITE
WEB DU SECRÉTARIAT
NATIONAL RECHERCHE
ET SAUVETAGE :**

**www.nss-snrns.gc.ca ou
www.adventuresmart.ca**